

Circulaire d'information

INFCIRC/167/Add.23/Corr.1

7 août 2012

Distribution générale

Français

Original : anglais

Texte du Cinquième Accord portant prorogation de l'Accord régional de coopération de 1987 sur le développement, la recherche et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires (RCA)

Prorogation de l'Accord

Rectificatif

Le paragraphe 2 du document INFCIRC/167/Add.23 devrait se lire comme suit :

2. Conformément au paragraphe 2 de son article 2, le Cinquième Accord portant prorogation du RCA de 1987 est entré en vigueur le 31 août 2011, date de réception de la deuxième notification d'acceptation.